

EDITO

Ça y est, l'été est enfin là ! A quoi peut-on s'en rendre compte ? A tous ces faits marquants qui nous donnent rendez-vous au même moment : soleil, chaleur, début des congés, fin des cours, ... et notamment la remise des diplômes et la publication des résultats généraux de l'enquête IESF.

Cette Newsletter se concentre d'ailleurs sur ces deux derniers sujets. Vous découvrirez la cérémonie où les 241 ex-étudiants de la promotion 2015 étaient invités pour récupérer leur diplôme et rentrer officiellement dans le monde des ingénieurs diplômés. Et justement, l'enquête annuelle IESF, dont nous vous faisons une synthèse, nous en dit un peu plus sur les ingénieurs et leurs évolutions.

Ce numéro, c'est aussi une occasion de remercier notre ami Jean-Pierre Paillard pour son travail sur la Newsletter. Après avoir participé activement à la mise en place de la Newsletter et à la réalisation de 48 numéros, Jean-Pierre a souhaité poser la plume et passer le relais.

Et c'est au nom de l'Association que je le remercie pour son dévouement, son aide et sa pédagogie tout au long de ces longues et merveilleuses années au sein du comité de rédaction ! J'espère qu'il restera un lecteur passionné !

*Je vous souhaite à toutes et à tous
une bonne lecture et de bonnes vacances !*

Christophe SANGLIER, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION SUPMÉCA



INFOS DE L'ASSOC'

- [Enquête IESF 2016 : Résultats nationaux ! \(1/2\) et \(2/2\)](#)



QUOI DE NEUF ?

- [C8Kend : Préparez-vous !](#)



DE RETOUR À L'ÉCOLE

- [Remise des diplômes à la promotion 2015 \(1/2\) et \(2/2\)](#)
- [Jean-François PILLOU : Parrain de la promotion 2015](#)
- [24h de Kart pour MÉCALINK](#)
- [New Defi](#)
- [Mise en ligne de la Plaque de l'école](#)



ÇA PEUT VOUS INTÉRESSER...

- [Crédit consommation « affecté »](#)
- [Assurer un prêt ?](#)

AGENDA

- **21 Juillet (soir) :** Fermeture de l'école
- **22 Août (matin) :** Ouverture de l'école
- **3 Septembre :** Fermeture du site du BDE de Toulon
- **17-18 Septembre :** C8KEND promo 2011



Rejoignez-nous !

ENQUÊTE IESF – APERÇU DES RÉSULTATS NATIONAUX SUR LA SITUATION DES INGÉNIEURS (1/2)

La représentativité de cette enquête est sans égale, elle fait un vaste tour d'horizon de la situation des ingénieurs en activité et offre l'information de référence en France sur ce sujet dans un rapport de 40 pages.

55.000 Ingénieurs, issus de 125 Associations d'écoles adhérentes à l'IESF ont répondu à l'enquête nationale réalisée en mars-avril 2016, sur la base des chiffres de 2015. Notre Association a participé, comme les années précédentes, et a enregistré cette année un nouveau record avec 887 répondants, contre 500 habituellement. Le traitement spécifique pour Supméca nous parviendra fin septembre et en sera encore plus intéressant, mais en attendant, voici un aperçu des résultats nationaux, basés sur toutes les écoles.

Sur le Million d'Ingénieurs que compte la France, 780.000 sont en activité. En 2015, 38.000 ont été diplômés et 8.500 sont partis en retraite. La moitié des Ingénieurs sont installés en région, 34% en Ile de France, et 16% à l'étranger. C'est la Suisse qui est le 1^{er} pays d'accueil avec 16 150 ingénieurs installés, devant les Etats Unis (14 250), l'Allemagne (13 400) et le Royaume Uni (11 050). La moitié de ces « exilés » estime toutefois que la reconnaissance de leur diplôme à l'étranger est insuffisante ou très insuffisante. Globalement, 38% des ingénieurs travaillant en France ont connu une expérience de travail à l'étranger, et 75% d'entre eux l'évaluent positivement pour leur carrière.

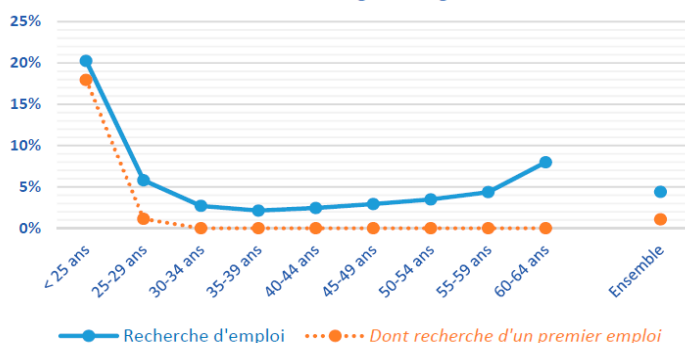
Ingénieurs travaillant à l'étranger
Selon l'âge et le sexe

| | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-----------------|--------------|--------------|--------------|
| <30 ans | 19,6% | 15,2% | 18,4% |
| 30-39 ans | 19,6% | 13,6% | 18,2% |
| 40-49 ans | 15,9% | 8,7% | 14,5% |
| 50-64 ans | 11,7% | 5,5% | 10,7% |
| Ensemble | 17,0% | 12,0% | 15,9% |

EMPLOI

Les Ingénieurs sont relativement épargnés par le chômage qui reste 3 fois inférieur à celui de la population active. Jusqu'à 45 ans, il demeure rare, probablement dans une zone incompressible. Au-delà, il augmente et atteint 5,1% en moyenne (dont 8% sur la tranche 60-64 ans).

Taux de chômage des ingénieurs

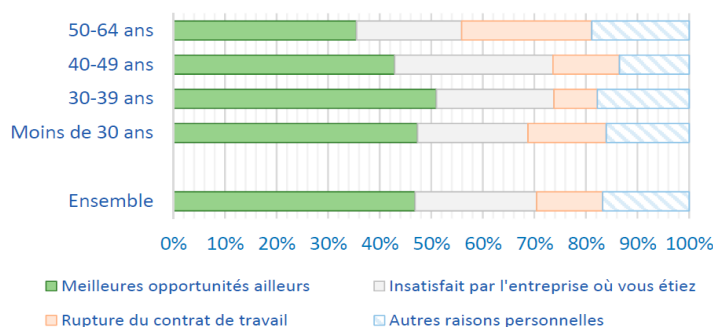


Nature des emplois pourvus en 2015

| | |
|-----------------------------|---------------|
| Premiers postes | 31,1% |
| Changements d'employeur | 61,2% |
| Changements de poste* | 5,3% |
| Emplois que vous avez créés | 2,4% |
| Ensemble | 100,0% |

106 000 Ingénieurs ont été recrutés en France en 2015 (dont 33 000 débutants). Dans 60% des cas, il s'agit d'un changement d'employeur, et cette mobilité est largement vécue positivement (90% de satisfait ou neutre), à tout âge, et qu'elle qu'en soit la cause.

Raisons du changement d'employeur



L'insertion des jeunes promotions s'est améliorée par rapport aux 2 années précédentes. Tous les indicateurs, salaires, proportions d'emplois de cadres, emplois trouvés en moins de 2 mois, sont supérieurs à ceux notés pour les promotions 2013 et 2014 lors de leur arrivée sur le marché du travail.

Le secteur de l'industrie reste le secteur dominant en nombre d'emplois, avec 39% des Ingénieurs en activité, devant le tertiaire avec 30%. S'ajoutent à ces effectifs directs, environ 10% d'emplois indirects via les sociétés de service. Toutefois, en flux annuel, c'est le secteur des services qui a recruté le plus d'Ingénieurs en 2015.

Secteurs d'activité des entreprises

| | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Agriculture, sylv pèche | 1,4% | 2,4% | 1,6% |
| Industrie | 40,3% | 35,5% | 39,3% |
| Eau, gaz, électricité | 6,6% | 7,3% | 6,7% |
| BTP | 6,4% | 5,5% | 6,2% |
| Sociétés de services | 16,2% | 12,7% | 15,5% |
| Banques assurances | 4,3% | 3,8% | 4,2% |
| Fonction publique | 9,8% | 17,3% | 11,4% |
| Autre tertiaire | 15,0% | 15,5% | 15,1% |
| Ensemble | 100,0% | 100,0% | 100,0% |

Nature de l'entreprise (ingénieurs salariés)

| | Hommes | Femmes | Ensemble |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Secteur privé | 81,9% | 72,1% | 79,8% |
| Stés à capital public | 7,1% | 7,3% | 7,1% |
| État, secteur public | 9,3% | 16,0% | 10,7% |
| Autre, associations... | 1,7% | 4,5% | 2,3% |
| Ensemble | 100,0% | 100,0% | 100,0% |

Les gros bataillons d'ingénieurs se retrouvent dans le secteur privé avec 80% des effectifs, et plus particulièrement

dans les entreprises de plus de 5000 employés (56% des effectifs).

Taille de l'entreprise (ingénieurs salariés)

| | Hommes | Femmes | Ensemble |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|
| 1 à 9 salariés | 3,1% | 4,2% | 3,6% |
| 10 à 49 salariés | 7,7% | 9,0% | 7,9% |
| 50 à 249 salariés | 10,4% | 11,6% | 10,6% |
| 250 à 499 salariés | 5,2% | 5,0% | 5,1% |
| 500 à 1 999 salariés | 10,8% | 10,6% | 10,8% |
| 2 000 à 4 999 salariés | 7,3% | 7,7% | 7,3% |
| 5 000 salariés et plus | 55,5% | 51,9% | 54,7% |
| Ensemble | 100,0% | 100,0% | 100,0% |



ENQUÊTE IESF – APERÇU DES RÉSULTATS NATIONAUX SUR LA SITUATION DES INGÉNIEURS (2/2)

■ RÉMUNÉRATION

Depuis 1 an, les salaires ont progressé, mais peu. Pour les emplois en France en 2015, le salaire brut médian tous Ingénieurs est à 56 000 Euros. En début de carrière, il est à 34 000 et en fin de carrière à 100 000, soit un triplement.

Proportionnellement, ce sont les salaires les plus élevés qui ont le plus progressé, et cette tendance conduit au fil des années à un élargissement de l'éventail des salaires par le haut. Ainsi, entre 2008 et 2015, le 9^{ème} décile a progressé de 18% alors que le 1^{er} décile de 5%.

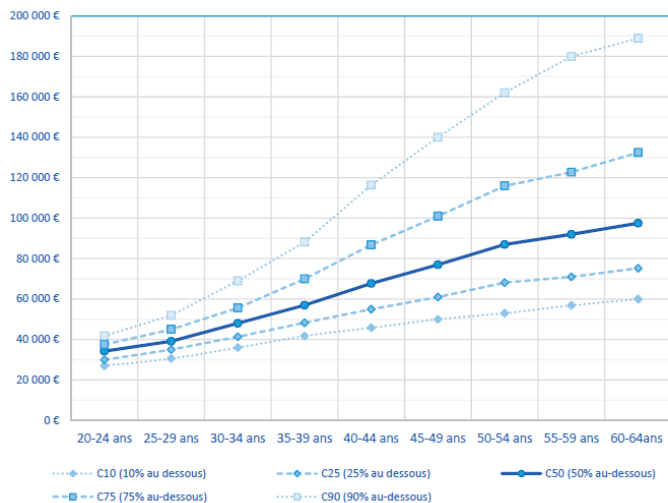
Salaires médians selon l'âge (ingénieurs salariés en France)

| | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-----------|----------|----------|----------|
| < 30 ans | 39 000 € | 36 500 € | 38 000 € |
| 30-39 ans | 52 415 € | 48 000 € | 51 630 € |
| 40-49 ans | 74 165 € | 64 462 € | 71 500 € |
| 50-64 ans | 93 462 € | 80 000 € | 90 000 € |
| Ensemble | 59 000 € | 48 000 € | 56 000 € |

La part variable est de plus en plus présente dans les rémunérations. 57 % des ingénieurs en

perçoivent une dans leur salaire en 2015, alors qu'ils étaient 47% en 2013. Elle représente environ 10% du salaire et augmente avec le niveau de responsabilité.

Salaire brut annuel perçu en France selon l'âge (déciles, quartiles et médiane)



■ ENTREPRENEURIAT

18% des ingénieurs déclarent avoir l'expérience de l'entrepreneuriat, et ce chiffre monte à 26% chez les 50-64 ans. Les statuts et situations correspondants sont toutefois très variés. Seuls 4% sont identifiés comme « entrepreneurs » par leur activité principale. Pour les autres, il s'agit d'une activité de complément ou de transition.

DIFFUSION DES ENQUÊTES COMPLÈTES AUX ANCIENS ELÈVES

- **Enquête nationale** : Tous les répondants à l'enquête l'ont reçu début juillet, accompagnée du communiqué de presse et d'un simulateur de calcul de rémunération. Elle est maintenant disponible à tous sur le site de l'Association.
- **Enquête spécifique aux diplômés Supméca-Cesti** : Elle sera envoyée fin septembre uniquement aux cotisants à l'Association.



C8KEND : PRÉPAREZ-VOUS !

C'est du concret ! Le C8KEND, week-end de retrouvailles de la promotion 2011, aura lieu **du vendredi 16 (le soir) au dimanche 18 septembre**. Au "MFR de Thuret", à **Thuret dans l'Auvergne**. Le choix de ce lieu est stratégique puisque c'est le plus proche des zones où sont situés les anciens concernés.

Les inscriptions seront lancées vers la deuxième quinzaine de Juillet. Elles comprennent : le gîte et les repas. Des activités seront aussi proposées pendant le week-end.

Nous vous invitons à bien noter la date et à vous tenir informés :

Via le site, grâce au groupe dédié sur www.supmeca.com

En consultant régulièrement vos mails (pensez à mettre votre fiche à jour !)

En écrivant à C8kend-2016@supmeca.com

ou aux organisateurs



L'objectif de cet événement est d'organiser les retrouvailles de la promotion sortie il y a 5 ans. Il s'agit d'un événement festif permettant de renouer le contact. Pour cette deuxième édition, les 4 anciens de la promotion 2011, aidés par notre Association, qui organisent le week-end sont : **Stéphanie MA, Raniya BOUABIB, Adrien MARQUE, Antoine CORDENOD.**



REMISE DES DIPLÔMES À LA PROMOTION 2015 (1/2)

La remise officielle des diplômes à la promotion 2015 a eu lieu à St Ouen le vendredi 10 juin 2016. Ce jour là, le seul jour de la semaine où le soleil était au rendez-vous, 169 nouveaux ingénieurs se sont présentés pour récupérer leur diplôme et fêter leur réussite entourés de leurs camarades, leurs familles, et personnels de l'école.

Ils étaient au total plus de 550 personnes (169 diplômés, 321 accompagnants et 60 intervenants, personnels de l'école, membres de l'Association et étudiants) venus participer et vivre cet événement important de la vie d'un ingénieur, où se mêlent fierté, plaisir et de nombreuses promesses de se revoir.

Et pour une promotion aussi grande, ce sera sûrement plus facile pour eux de se croiser. En effet, **la promotion 2015 est la plus grande promotion jamais sortie de l'école, avec 241 diplômés** : 200 pour la filière continue et 41 pour l'apprentissage.

Au début d'après-midi, les étudiants ont été reçus par des membres de l'Association, de la Commission Elèves et Jeunes Anciens, et le BDE pour recevoir chacun une toque, une toge et une mug logoté Promotion 2015 en souvenir de cette journée. Les étudiants ont ensuite rejoint la cour d'honneur de l'école, lieu de cérémonie, où leurs familles et amis s'étaient déjà installés.

Plusieurs discours ont ouvert la journée : Alain Rivière, Directeur Général de l'école, qui a félicité les nouveaux ingénieurs et promulgué quelques derniers conseils, puis Jean-François Pillou, parrain de la promotion 2015, leur a exprimé sa fierté et rappelé qu'ils ont tous les outils pour diriger leur vie professionnelle.

Ensuite, la remise des diplômes a pu passer dans une phase plus concrète. Chaque référent de parcours, a tour de rôle, a présenté la spécificité de sa spécialité et a appelé chaque étudiant à monter sur scène pour recevoir son diplôme, les félicitations du parrain et du directeur, ainsi qu'une photo souvenir du groupe de parcours.

Une fois les diplômes remis aux ex-étudiants, le Président de l'Association, Christophe Sanglier, leur a exprimé sa fierté pour l'obtention de leur diplôme et leur a rappelé la force de leur diplôme et l'importance de toujours garder contact avec leur réseau, dont l'Association fait partie.

S'en est suivi la remise du prix du GAMI, par René Gras, et le discours des représentants des diplômés... où les étudiants ont pu faire résonner la cour d'honneur de l'hymne de notre école.

Les diplômés, tous vêtus de toges et toques, se sont ensuite regroupés pour la photo générale de la promotion 2015, sous les applaudissements de leurs familles et amis. Ils se sont ensuite dirigés vers un superbe cocktail où, dans une ambiance plus détendue, ils ont pu trinquer à leur réussite et à leur entrée officielle dans la communauté des ingénieurs diplômés Supméca.



La Promotion 2015

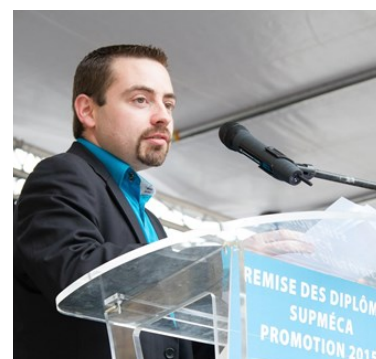
Félicitations aux nouveaux ingénieurs. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite et de bonheur dans leur vie, et leur disons à bientôt dans l'Association des diplômés.



Alain RIVIÈRE



Jean-François PILLOU



Christophe SANGLIER

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Quelques jours après la cérémonie des diplômes, l'Association a lancé une enquête de satisfaction auprès des diplômés. Le taux de participation est de 30%, ce qui est très satisfaisant.

Les résultats montrent que la cérémonie a été très appréciée, dans sa globalité, et que les commentaires et pistes d'améliorations évoquées l'an dernier ont bien été pris en compte. Les résultats ont été transmis à l'école.

Merci aux participants !



REMISE DES DIPLÔMES DE LA PROMOTION 2015 (2/2)

PRIX DU GAMI

Ce prix est délivré par l'Association des Anciens élèves et récompense le meilleur rapport de stage de fin d'études.

Comme les années précédentes, le jury, faisant partie de la Commission Scientifique et Technique de l'Association, a récupéré plusieurs dizaines de rapports, en accord avec les clauses de confidentialité des documents. Le jury a examiné tous les dossiers en profondeur, a sélectionné 7 rapports, tous de très bonne qualité, dont les auteurs ont donc été nominés pour le prix : **AUBIN Audrey**, **BLANCO Romain**, **CHASSAIGNE Adrien**, **CHASSELOT Olivier**, **CHEVALIER Loïc**, **REIGNIER Romain** et **TRENORAS Thibaut**.



Les nominés du prix du GAMI



René GRAS et Romain REIGNIER

Après de longues délibérations, le jury a désigné **Romain REIGNIER** comme lauréat. Le prix lui a été remis par René GRAS, à savoir **un certificat de gagnant du prix du GAMI 2015 et la somme de 1000 euros**.

Son stage, effectué au Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives, dans l'établissement de MARCOULE, portait sur la « Contribution à la mise au point du déplacement d'un robot hexapode en milieu déstructuré ».





JEAN-FRANCOIS PILLOU : PARRAIN DE LA PROMOTION 2015



Ingénieur diplômé en génie des systèmes industriels (SUPMECA), Jean-François PILLOU a créé le site CommentCaMarche.net en 1999.

Après 6 ans passés au sein du Ministère de l'Education Nationale en tant que Chef de Programme, il se consacre à plein temps à *CommentCaMarche* à partir de 2007. Sa société rachète *Benchmark Group* en 2010 (*JournalDuNet.com*, *JournalDesFemmes.com*, *L'internaute.com*, *Copains d'avant*, etc.). Il devient alors Directeur Général du nouveau groupe, nommé *CCM Benchmark*, qui emploie près de 200 personnes en 2015.

Suite au rachat de *CCM Benchmark* par le groupe *Figaro* fin 2015, outre ses fonctions de directeur général de *CCM Benchmark*, il devient également Directeur délégué en charge du développement numérique du groupe *Figaro / CCM Benchmark*. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les nouvelles technologies et directeur de collection chez *DUNOD*.



CCM BENCHMARK :

- Leader média français
- 24 millions de visiteurs uniques par mois
- Chiffre d'affaires (2012) : 30 millions d'euros
- Coût du rachat de CCM (2015) : 120 millions d'euros
- Quelques marques du groupe : Comment Ça Marche, L'Internaute, Le Journal des Femmes, JDN, Droit-Finances, Copains d'avant, Actusite, Data & Marketing, ...



24 HEURES DE KART POUR MÉCALINK

Les 21 et 22 Mai dernier s'est tenu les 24h Karting de l'ESSEC. Il s'agit d'une course d'endurance de 24h (non-stop) de karting, qui a lieu tous les ans et est organisée pour les étudiants. Exceptionnellement, pour fêter les 25 ans de l'organisation, la course s'est déroulée sur 25h. Cette course est organisée par l'association RACE ESSEC, faisant partie de l'école de commerce ESSEC, en partenariat avec l'équipe technique du RKC qui gère la piste de karting à Boissy-l'Aillerie, tout près de Cergy (95).



C'est la 3ème fois que Supméca participe à cette course. Cette année, 10 élèves du club Supmekart, hébergé dans l'association Mécalink (association mécanique de Supméca), étaient présents : **AIROLDI Julien C2**, **PENLOUP Yoann C2**, **BURGUN Alexandre C2**, **DOUSSET Baptiste C2**, **PEDRONNO Romain C2**, **MAHE Etienne C2**, **SOUDY Julien C3**, **D'OLIVEIRA Quentin C3**, **DEWAILLY Bastien C1**, **MICHEL Dorian C1**.

Après 1h30 de qualifications, l'équipe Supmekart fut classée 21e/42 sur la grille de départ, de type "24h du Mans", comme il était réalisé de 1925 à 1969. Lors de ce type de départ, les karts sont rangés en épis dans l'ordre des qualifications sur la rive droite. Sur la rive gauche, les pilotes sont rangés dans le même ordre. Au top départ, ils parcourent la largeur de la piste (8 m) en courant pour s'élancer dans leur kart déjà allumé.



Au départ de la course, à 13h30, un kart est resté sur place pour "rupture du câble d'accélération" ; ce fut malheureusement le kart mécasupien, ce qui les força à partir avec un autre et 2 tours de retard. Nouveaux déboires : l'équipe a subi une crevaison au début de la nuit, puis vers 1h du matin un orage a obligé les organisateurs à stopper la course pendant 35 min à cause d'une grêle assez conséquente. La course s'est terminée à 14h30 après une courte nuit. Au final, Supmekart est arrivée 31e/42.

L'équipe étudiante était très contente d'avoir participé à cette course, même s'ils auraient souhaité un meilleur résultat. C'était la première participation pour certains, la troisième pour d'autres. Nous leur souhaitons bonne chance et moins de problèmes techniques pour l'année prochaine !

Plus d'infos :

Etienne Mahe (etienne.mahe@edu.supmecca.fr)



NEW DEFI

Pour la troisième année consécutive, l'Association humanitaire New Defi repart au Bénin pour aider à la scolarisation des enfants.

Cet été, deux groupes d'étudiants partiront en juillet et en août pour réaliser un nouveau chantier.

L'objectif est de poursuivre la construction d'un module de deux classes de l'EPP Zoka qui appartient à la commune de d'Abomey Calavi, au sud du Bénin. L'école, accueillant des élèves de la grande section au CM2, possède quatre salles de classe. Il manque donc deux classes pour pouvoir regrouper les élèves par niveau.

Les fondations d'un module de deux classes ont été initiées par la mairie, mais la construction est suspendue depuis 2012, faute de financement (cf. photo ci-dessous). La tâche principale des étudiants bénévoles consiste donc à monter les murs et édifier une charpente, et à aménager cette nouvelle école avec du matériel d'école (tableau, bureaux...). Ils en profiteront aussi pour donner des cours aux enfants du village.



Fondations de l'école, que les étudiants vont finir de construire

Pour financer leur projet, les étudiants ont lancé une crowdfunding (financement participatif) qui leur permettra d'acheter les matériaux nécessaires à la construction et à l'aménagement des salles de classe.

Pour en savoir plus et les aider, rendez-vous sur :

<https://fr.ulule.com/new-defi-2/>

ou

<https://www.facebook.com/newdefi/>



L'association humanitaire New Défi a vu le jour en Juillet 2013 au sein de Supméca Paris. Son but est de promouvoir la scolarisation des enfants au Bénin, où le taux d'analphabétisation est très élevé et où les effectifs par classe peuvent atteindre les 80 élèves. En 2014 et 2015, l'Association a construit une école dans la région d'Azové (sud du Bénin, à la frontière du Togo) et donné des cours aux enfants du village. NewDefi est accompagnée par l'ONG APA (Afrique Plein d'Avenir).



11 des 12 étudiants qui partiront au Bénin cet été pour participer au chantier (7 en juillet et 5 en août)



MISE EN LIGNE DE LA PLAQUETTE DE L'ÉCOLE

La nouvelle plaquette de l'école est en ligne !

La couverture et le contenu ont été mis à jour pour répondre à toutes les questions que les étudiants et professionnels peuvent se poser : description de la formation continue ou en apprentissage, présentation du master Lean, contenu des parcours pour les parcours classiques, la place de la recherche à l'école, présentation synthétique de la vie étudiante, ...

Les plaquettes ont bien sûr été envoyées aux admissibles au concours commun Polytechnique, mais sont disponibles aussi auprès du service communication de Supméca ou sur le site www.supmecca.fr





CRÉDIT CONSOMMATION « AFFECTÉ »

DES CARACTÉRISTIQUES INTÉRESSANTES À CONNAÎTRE

Le prêt personnel permet d'utiliser l'argent emprunté comme on le veut.

Le crédit « affecté », par contre, n'est accordé que pour financer un bien ou une prestation déterminée, qui devront obligatoirement avoir été indiqués sur l'offre préalable (voiture, électroménager, voyage...), de même que l'indication de ce type de financement devra être indiquée sur le contrat de vente.

L'intérêt principal de souscrire ce type de prêt réside dans son interdépendance avec le contrat de vente. L'achat de l'objet ou le paiement de la prestation est conditionné à l'obtention du crédit ; de sorte que si votre banque (ou tout autre organisme de crédit) refuse le prêt ou si vous vous rétractez du prêt dans le délai imparti, l'achat est annulé. Réciproquement, si le bien n'est pas livré ou la prestation non exécutée, ou encore si vous renoncez à votre achat (dans les cas où la loi le permet), le contrat de prêt est automatiquement annulé, sans pénalité (même si le contrat de vente prévoit que l'acheteur s'engage à payer comptant les sommes dues en cas de refus du prêt, car cette clause est nulle de plein droit).

Avec un crédit affecté, on bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours. Pendant ce laps de temps, on peut renoncer au prêt sans avoir à se justifier ; cela aura alors pour conséquence d'annuler la vente (la date portée sur le contrat de crédit fait foi). Aucun paiement ne peut être exigé par le vendeur tant que le contrat de prêt n'est pas devenu définitif, c'est-à-dire avant l'expiration du délai de rétractation qui suit la conclusion du contrat.



Il est toutefois possible au vendeur de demander le versement d'un acompte à la commande pour réserver le bien (sauf en cas de démarchage à domicile). En cas de rétractation ou si le crédit est refusé, il devra alors le rembourser.

À l'inverse, pendant ce délai, le vendeur n'est pas obligé de livrer le bien commandé ou d'exécuter la prestation ; sauf si le client lui demande (de manière expresse, par le biais d'un écrit rédigé, daté et signé de sa main) une livraison ou une exécution immédiate. Dans ce cas, le délai de rétractation expire à la date de livraison du bien (ou de l'exécution de la prestation), sans pouvoir être inférieur à 3 jours.

Attention ! Quelle que soit la date de livraison du bien, le délai de rétractation ne peut pas être réduit en cas de vente ou de démarchage à domicile ou encore lorsque le contrat de prêt est conclu à distance.

À QUI S'ADRESSER EN CAS DE LITIGE ?

Pour tous les litiges liés aux crédits à la consommation, quel que soit le montant en jeu, la juridiction compétente est le tribunal d'instance (Code de la consommation, art. L. 311-52). Il n'est pas nécessaire d'être assisté par un avocat.

D'après : Intérêts Privés



ASSURER UN PRÊT ?

La Cour de Cassation exclut la faculté de résilier annuellement une assurance de prêt (9 mars 2016). Dans l'affaire qui lui était soumise, une banque, en 2012, refuse la demande de résiliation d'un client souhaitant conclure un contrat auprès d'un autre assureur. Selon l'arrêt en faveur de la banque, le Code de consommation qui ne prévoit pas de faculté de résiliation de l'assurance emprunteur (dans sa rédaction issue d'une loi de juillet 2010), prévaut sur le Code des assurances lequel permet une résiliation annuelle. À noter que depuis la loi Hamon de 2014, pour les offres de prêt émises à compter du 24 juillet 2014, l'emprunteur peut résilier, sous conditions, pendant 12 mois après la signature du crédit et, au-delà, le contrat d'assurance peut prévoir une faculté de résiliation.



D'après : Intérêts Privés

LE TABLEAU DE BORD DE L'EMPLOI

| BILAN DES OFFRES EN JUIN 2016 | |
|-------------------------------|---|
| Offres publiées | 78 |
| Proportion de CDI | 84 % |
| Offres sur l'Île-De France | 27 % |
| % pour Débutants | 39 % |
| % pour Confirmés | 37 % |
| % pour Expérimentés | 24 % |
| Secteurs en pointe | Industrie automobile |
| | Industrie pharmaceutique |
| | Fabrication d'autres matériels de transport |

SÉLECTION DES OFFRES DU MOIS

- Ingénieur Gestion de Projet H/F (CDI) - LGM
- Ingénieur Système H/F (CDI) - LGM
- Ingénieur Soutien Logistique Intégré H/F (CDI - LGM
- Ingénieur Sûreté de Fonctionnement H/F (CDI) - LGM
- Stage Structure Airbus Optimisation Attache Moteur (Stage) - Airbus
- Resp. laboratoire de test de pile à Hydrogène (CDI) - SymbioFCcell

CETTE RUBRIQUE EST LA VOTRE !

Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.supmeca.com, dans la rubrique "Emploi" pour y déposer vos offres.

COMMENT SE CONNECTER À SON PROFIL SUR WWW.SUPMECA.COM ?

Vos informations de connexion ont été importées depuis l'ancien site. Pour vous connecter :

- Votre **Identifiant** vous a été envoyé sur votre boîte mail en mai dernier. Il est généralement de la forme "prenom.nompromotion" (promotion en 2 chiffres).
- Votre **Mot de Passe** est le même que sur l'ancien site. Si vous ne vous en souvenez plus, rendez-vous sur « Connexion » et « Mot de Passe oublié » en haut du site

Si vous n'aviez pas enregistré d'adresse mail, ou pour tout autre demande, contactez directement les webmasters.

TARIFS COTISATIONS 2016 - EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

| | | |
|---------------|-------------------------------|--------|
| Tarif Normal | Promos 2012 en antérieures | 60€ |
| Tarif Jeunes | Promos 2013, 2014, 2015 | 30€ |
| Tarif Séniors | Plus de 65 ans au 1er Janvier | 45€ |
| Etudiants | En cours de scolarité | 5€ |
| Bienfaiteurs | Volontaires | > 100€ |

COMMENT RÉGLER ?

| | |
|----------|---|
| Chèque | A l'ordre de « Association Supméca » Adressé au Secrétariat : 3, Rue Fernand Hainaut 93400 - Saint-Ouen |
| | www.supmeca.com Menu « Association », puis « Adhérer à l'Association » |
| Internet | |
| Virement | Depuis l'étranger IBAN : FR76 3000 3040 3100 0500 7569 237 |
| | Depuis la France Banque : 30003 Guichet : 04031 N° de Compte : 00050075692 |

UNE QUESTION, UN ARTICLE, UNE SUGGESTION, ...

redaction@supmeca.com

Comité de rédaction :

Henri-Paul LIEURADE, Jean-Pierre PAILLARD, Franck RENAUD, Christophe SANGLIER, Thibaut VERDET

Association SupMéca : 3, rue F. Hainaut - 93400 - St-Ouen

Site internet : www.supmeca.com